



Numéro 162
31 octobre
2018



BLE :
Désherbage : intervenir

COLZA :
Ravageurs : à surveiller

CERTIPHYTO

FORMATION : Mes
p@rcelles

ENQUETE RECOLTE :
Soja, maïs et betteraves

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n°37 du 30/10/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



RAPPEL DEMONSTRATION AU CHAMP



La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France et la coopérative Valfrance vous convient au deuxième après-midi de conseil et de démonstration sur les couverts d'interculture.

o **Le 9 novembre à Guérard**

Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger avec les conseillers et les intervenants.

▲ Au programme :

- Vitrine de couverts d'interculture
- Structure du sol et intérêt du couvert dans la rotation
- Démonstration dynamique de différents matériels

Télécharger l'invitation en [cliquant ici](#).

BLE (semis à stade 3 feuilles)

➤ Désherbage

Enfin un épisode pluvieux suffisant pour l'application et l'activation optimale des produits de désherbage d'automne (10 à 15 mm selon les secteurs). Attention, pour éviter le risque de vent, intervenir très tôt (6 h-8 h).

Pour les parcelles déjà désherbées en post-levée, surveiller l'évolution des adventices dans les 2 semaines. Une perte d'efficacité des produits due aux applications sur sols secs est très probable. Un passage supplémentaire pourrait être envisagé.

Autrement, c'est le bon moment pour intervenir soit avec un post-levée au stade 1 feuille, soit avec un prélevée sur parcelle semée et non levée.

- Produits possibles en prélevée : DEFI* 3 l/ha ; DEFI 2 l/ha + CARAT 0,6 l/ha ; TROOPER* 2,2 l/ha
- Produits possibles en post-levée : DEFI* 2 l/ha + CARAT 0,6 l/ha ou FOSBURI 0,5 l/ha + DEFI* 2 à 3 l/ha ou FOSBURI 0,5 l/ha + DAIKO* 2,25 l/ha

***Attention : les produits à base de prosulfocarbe (DEFI, DAIKO) doivent obligatoirement être appliqués à l'aide de buses antidérive, hors brouillard et sur parcelles à distance minimum de 500 m d'une culture sensible (vergers, plantes aromatiques ou médicinales et cultures légumières) avant 9 h et après 18 h.**



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers : diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel, décalage de dates de semis en blé.

Conditions d'utilisation des herbicides racinaires : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

🚩 Ravageurs sur blé

🟢 Cicadelles

Malgré des conditions moins favorables, des cicadelles sont encore piégées cette semaine, notamment sur blé. Certaines parcelles sont plus à risque que d'autres, notamment si elles cumulent les facteurs suivants :

- Semis précoce et à faible densité,
- Parcelles qui se réchauffent vite et à l'abri du vent,
- Proximité des parcelles avec des repousses de céréales ou de graminées adventices.

- Stade sensible : de la lève au stade 3 feuilles
- Seuil indicatif de risque :
 - De 30 à 100 captures hebdomadaires : risque moyen
 - Plus de 100 captures hebdomadaires : risque élevé

🟢 Pucerons

De même que pour les cicadelles, les conditions actuelles sont moins favorables à l'activité des pucerons. Peu d'observations sur blé ou orge d'hiver ont été faites cette semaine. Le risque est pour le moment faible à moyen selon l'orientation des parcelles (facteur de risque similaire que pour les cicadelles).

- Seuil indicatif de risque : 10 % de pieds colonisés ou présence sur plante pendant plus de 10 jours pendant les 6 premières semaines de végétation ou jusqu'au stade tallage.
- A surveiller plus particulièrement en parcelles abritées et au voisinage des repousses de céréales récemment travaillées.

🟢 Limaces

A surveiller attentivement avec le retour de l'humectation des sols, en particulier sur préparation motteuse et précédent colza.

- Seuil indicatif de risque : présence de limaces détectée et dégâts foliaires constatés.
- Produits utilisables : SLUXX HP 5-7 kg/ha (pensez à anticiper) ; METAREX INO 4-5 kg/ha ou équivalent.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

COLZA

(stade 4 à 10 feuilles)

🚩 Antigaminées

Les traitements antigaminées foliaires ont parfois mal fonctionné en raison des conditions sèches lors de l'application. Un passage d'antigaminées racinaires type KERB FLO ou IELO devra être prévu dans ces situations, dès qu'une baisse significative et prolongée des températures (moins de 5 degrés en continu) aura lieu.

- La question se pose de la pertinence de ces applications sur des colzas chétifs peu aptes à passer l'hiver et dont le retournement est probable en sortie hiver. Dans ces situations, la culture de remplacement sera en fonction des applications réalisées cet automne.

Par exemple :

	Culture possible	Culture non possible
Si application de KERB FLO	Tournesol Soja Pois et féverole de printemps Si Labour profond : maïs, betteraves	Orge de printemps Lin graine de printemps
Si application de IELO	Maïs : <ul style="list-style-type: none">- délai de 90 j si labour,- délai de 120 j en l'absence de labour Tournesol après un délai de 150 j	Orge de printemps Tournesol Betteraves Pois et féverole de printemps Lin graine de printemps

🚩 Ravageurs

🟢 Grosses altises

Les altises sont toujours présentes mais la plupart des colzas ont dépassé le stade de sensibilité de 3-4 feuilles. Seuls les petits colzas sont encore à surveiller.

- Seuil de traitement : 3 pieds touchés sur 10 en croissance ralentie.

📌 Larves d'altises

La période de surveillance doit commencer. Le modèle de simulation des dates de ponte, de Terres Inovia, indique que les larves devraient apparaître fin octobre.

Méthode d'observation : prélever une vingtaine de plantes dans plusieurs endroits de la parcelle. Rechercher d'abord s'il y a des orifices ou des galeries sur les pétioles. Si c'est le cas, couper longitudinalement les pétioles et observer de préférence avec une bonne loupe si des larves y sont logées. Il est également possible de commencer la méthode Berlèse.

- **Stade de sensibilité** : du stade rosette à la reprise de végétation.
- **Seuil indicatif de risque** : 70 % des plantes porteuses de larves ou 3 larves par plante en moyenne.

📌 Pucerons verts

Très forte présence de pucerons verts sur les parcelles BSV non traitées. Une grande partie des parcelles ont dépassé le stade de sensibilité de 6 feuilles. A surveiller sur les petits colzas.

- **Stade de sensibilité** : de la levée au stade 6 feuilles
- **Seuil indicatif de risque** : 20 % des plantes porteuses d'au moins un puceron vert.



Rappel des variétés résistantes TuYV : ALLISON, ARCHITECT, ANNAPOLIS, ANGELICO, DELICE, DUALIS, TEMPTATION

📌 Charançon du bourgeon terminal

Aucun relevé de charançon du bourgeon terminal en Seine-et-Marne. Pas d'intervention pour le moment. A surveiller.

➤ Il n'existe pas de seuil pour cet insecte. Le positionnement de l'intervention se fera en fonction du pic de vol de l'insecte.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

DESTRUCTION DES COUVERTS EN INTERCULTURE

Rappel réglementaire : les couverts doivent être maintenus au minimum 2 mois sur la parcelle et la destruction mécanique par enfouissement est possible :

- à partir du 15 octobre si la teneur en argile est supérieure à 25 %,
- à partir du 1^{er} novembre si la teneur en argile est inférieure à 25 %.

FORMATION CERTIPHYTO

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous propose une formation Certiphyto pour les renouvellements et les primo-Certiphyto, d'une durée d'un jour.

Dates : Lundi 17 décembre 2018

Programme :

- **Matinée** : revue des textes et de la réglementation en vigueur ; entraînement au test de vérification des connaissances
- Possibilité de déjeuner sur place aux frais du participant (dans les locaux du SDIS)
- **Après-midi** : test d'évaluation (test/QCM)

Lieu : Service Départemental d'Incendie et de Secours, Melun (77)

Tarif : 120 € TTC par journée/test

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 novembre 2018 accompagné du règlement

Renseignements et inscription auprès de Thierry Pecquet - Chambre d'Agriculture - Service Agronomie - 418 Rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine - thierry.pecquet@idf.chambagri.fr

FORMATION MES P@RCELLES

Plusieurs dates de formation Mes p@rcelles sont organisées : pour débutant et pour une remise à niveau.

Initiation pour débutant	Chambre de métiers, MEAUX	1 ^{ère} partie : 30 novembre 2 ^{ème} partie : 8 février
Remise à niveau	MELUN	11 décembre

Renseignements et inscriptions : Maï CHAPELIN Chambre d'agriculture Région Ile de France Pôle formation 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY tél. : 01 39 23 42 39
E-mail: mai.chapelin@idf.chambagri.fr

ENQUETES RECOLTE


Afin de nous donner des tendances sur les rendements des différents secteurs de Seine-et-Marne, nous réalisons des enquêtes récoltes maïs, soja et betteraves. Voici les liens pour les enquêtes :

[Lien enquête maïs](#) ; [Lien enquête soja](#) ; [Lien Betteraves](#)

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
	Insecticides
SLUXX HP	Phosphate ferrique 29,7 g/kg
METAREX	Metaldéhyde 40 g/kg
	Herbicides
CARAT	Flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
DAIKO	Prosulfocarbe 800 g/l + clodinafop 10 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
TROOPER	Pendiméthaline 300 g/l + flufenacet 60 g/l



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.